

Enfin le B. Thomas de Célano s'exprime ainsi : "Après celui-ci (c'est-à-dire, après cet homme simple et pieux dont il a parlé) le frère Bernard reçut l'embassade de paix et courut de grand cœur à la suite du Saint de Dieu pour gagner le royaume des cieux. (1 Cél., 1. p., c. 10.)

Ces lignes semblent contredire les précédentes ; néanmoins la suite du récit donné par le Bienheureux de Célano donne à entendre que le frère Bernard fut le premier qui suivit pleinement S. François et que l'autre assisien dont il a parlé ne le suivit qu'incomplètement, je veux dire ne l'imita que sous certains rapports.

"Bernard avait souvent donné l'hospitalité au Bienheureux Père ; il avait contemplé et éprouvé sa vie et ses mœurs. Affermi par la bonne odeur de sa sainteté, il conçut cette crainte qui produit l'esprit de salut. Il le voyait prier la nuit et dormir à peine, toujours louant Dieu et la Vierge sa glorieuse Mère et dans son admiration il disait : "Vraiment c'est un homme de Dieu !" (1 Cél., 1. p., c. 10.)

"Il se disposait donc à mépriser et à délaïsser pleinement le monde. (2 Cél., 1. p., c. 10.)

"Un jour il vint secrètement trouver l'homme de Dieu et lui manifesta son intention. On convint que tel soir François irait trouver Bernard chez lui. Le Bienheureux remercia Dieu de lui donner un compagnon,—car jusqu'alors il n'en avait pas eu,—et il s'en réjouit beaucoup, surtout parce que le Sieur Bernard était un homme très édifiant.

"S. François le cœur tout joyeux, vint donc, le soir convenu, chez Bernard avec qui il demeura toute la nuit. Et entre autres choses le Sieur Bernard lui dit :

"Mon Père, si quelqu'un, après avoir possédé longtemps en grande ou en petite quantité les biens de son maître, ne voulait plus désormais les conserver, comment devrait-il s'y prendre pour en disposer le mieux possible ?—Il devrait rendre le tout au maître qui les lui avait confiés, répondit François. Bernard reprit : Mon frère, je reconnais avoir reçu de Dieu tout ce que j'ai ; donc, suivant votre conseil, je veux, par amour pour lui, distribuer tous mes biens temporels en la manière que vous jugerez la plus convenable.

"A ces paroles qui lui annonçaient un fils aîné, le serviteur de Dieu, rempli de la consolation du S. Esprit, répondit : Il faut consulter Dieu avant de mettre vos promesses à exécution. Demain, de bon matin, nous irons à l'église et nous verrons par l'Évangile ce que Notre-Seigneur a dit à ses disciples. (3 Comp., c. 8 ; 2 Cél., 1. p., c. 10 ; S. Bonav., c. 3.)

(A suivre.)

FR. JEAN-BAPTISTE, *M. Obs.*